

**CUBA**

**Les autorités doivent respecter les normes internationales des droits humains relatives à l'usage de la force**

*Index AI : AMR 25/010/2003*

Après l'annonce du détournement d'un ferry-boat cubain par des individus armés essayant apparemment de se rendre aux États-Unis, ce mercredi 2 avril, Amnesty International a écrit aux autorités cubaines pour leur demander de tenir leur promesse de respecter les normes internationales des droits humains relatives au recours à la force dans ce genre de situation.

L'organisation se félicite de la déclaration du gouvernement cubain, selon laquelle il ne fera pas un usage de la force susceptible de mettre en danger la vie des personnes se trouvant à bord du bateau.

Cet engagement est d'autant plus important qu'en 1994, le remorqueur « 13 de Marzo » avait fait naufrage, après avoir été éperonné par un navire de l'État, selon des témoignages ; au moins 35 personnes auraient alors trouvé la mort. Les autorités cubaines ont nié toute responsabilité dans ce désastre. Cependant, cet événement n'a jamais fait l'objet d'une enquête impartiale et approfondie, malgré les déclarations du gouvernement.

Environ 50 personnes se trouveraient à bord du ferry-boat, qui dérive actuellement dans les eaux internationales, au nord de la côte cubaine. Les agresseurs, qui exigeraient du carburant supplémentaire pour parvenir jusqu'aux États-Unis, ont menacé de jeter des passagers par-dessus bord, selon les autorités cubaines. Des vaisseaux garde-côtes cubains suivraient le bateau détourné.

Cet événement fait suite au détournement d'un avion de passagers, le 1<sup>er</sup> avril, par un Cubain qui affirmait être armé de grenades, et à celui d'un autre avion, le 19 mars, par six Cubains armés de couteaux. Devant l'insistance de ces pirates de l'air, les deux avions se sont posés aux États-Unis. Les autorités cubaines ont accusé les États-Unis d'encourager des actes de ce genre en refusant d'en sanctionner les responsables, et en accordant un statut juridique à la plupart des Cubains qui pénètrent sur le territoire des États-Unis. Dans une déclaration faite ce mercredi 2 avril, le chef de la Section des intérêts américains à la Havane a annoncé que les Cubains ayant utilisé la force pour

quitter Cuba seraient sanctionnés à leur arrivée aux États-Unis. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter le site web [www.amnesty.org](http://www.amnesty.org)**